



JABREILLES-LES-BORDES

Les brèves

N° 8 - Édition septembre 2021

PASS CULTURE POUR TOUS LES JEUNES DE 18 ANS



Le pass Culture est accessible à tous les jeunes de 18 ans sans condition de ressources sur tout le territoire. Ce forfait de 300 € peut être utilisé pour l'achat de billets (cinéma, concert, spectacle, musée...), de biens culturels (livres, disques, instruments de musique...), de cours de pratiques artistiques ou de services numériques (jeux vidéo, musique en ligne, certaines plateformes de VOD, presse en ligne, livres électroniques...). Service-Public.fr vous explique comment en bénéficier (vous devez télécharger sur votre smartphone ou votre ordinateur l'application dédiée au Pass Culture et vous y inscrire).

QU'EST-CE QU'UN PHARMACIEN CORRESPONDANT ?

Renouvellement d'ordonnance, adaptation de la posologie. Le pharmacien correspondant désigné par le patient pourra effectuer des actes en coordination avec le médecin traitant. C'est ce qu'indique un décret paru au Journal officiel le 30 mai 2021.

Le patient pourra prochainement désigner son pharmacien correspondant auprès de l'Assurance maladie.

Le pharmacien correspondant sera autorisé à :

- ✚ Renouveler périodiquement des traitements d'une maladie de longue durée
- ✚ Ajuster, si besoin, leur posologie



L'ordonnance devra mentionner que le pharmacien peut faire le renouvellement ou le changement de posologie qui pourra être limité à une partie de l'ordonnance. En cas de nouvelle posologie, le pharmacien devra en informer le médecin traitant.

La durée totale de la prescription et de l'ensemble des renouvellements réalisés par le pharmacien correspondant ne devra pas dépasser un an.

Le pharmacien fera mention sur l'ordonnance du renouvellement et, le cas échéant, de l'adaptation de posologie réalisée.

TRAVAUX : LE SENTIER DE LA DEESSE EPONA A FAIT "DEAU NEUVE"



Le Centre d'Animation Sociale d'Ambazac a réalisé durant la deuxième quinzaine du mois d'août et dans le cadre du chantier d'insertion PALOMA, le débroussaillage du sentier de randonnée pédestre de la Déesse Epona. Ce sentier est une boucle de randonnée située sur notre commune. Le parcours d'environ 10 km à comme point de départ le parking en face du cimetière de Jabreilles et passe par les villages de La Contamine, Chavanat, Catheraud et Maucloup pour se terminer devant le porche de l'église et la stèle d'Epona.

CONVENTION : LE CHALET CHANGE DE MAIN (MAIRIE)

Depuis plusieurs années, le chalet implanté sur notre commune est fermé. La Municipalité a demandé à en disposer afin de le remettre au service des usagers de la base VTT et d'en faire un lieu de vie pour les habitants du territoire. Une convention a été signée actant la mise à disposition du chalet implanté devant la mairie, dont est propriétaire la Communauté de communes ELAN, pour les usages suivants :

- + Accès aux services proposés par la base VTT des Monts d'Ambazac (lavage de vélos, accès toilettes, location de matériels...)
- + Accueil de populations dans le cadre d'événements à caractère sportif, culturel et festif organisés sous la responsabilité de la Municipalité



ANIMATION : COMITE DES FETES

Le comité des fêtes a organisé, le dimanche 18 juillet, une balade gourmande. Après un petit-déjeuner copieux offert aux vingt-sept participants, le départ a été donné pour les 10 km du circuit tracé à travers des chemins sinueux aux suites de déclivités des plus diverses.

Enfin, l'arrivée qui a mis en évidence les professionnels de la randonnée, et après que le reste du groupe ai rejoint le point d'accueil, l'ensemble a gagné la table installée sous les arbres de la cour de la mairie où les attendaient de nombreuses boissons fraîches.

"Il est de renom que les membres du comité des fêtes soient de fine bouche réputés pour la gastronomie....."



TOUR DU LIMOUSIN NOUVELLE-AQUITAINE

La 1^{ère} étape (Isle/Sainte-Feyre ; 183,3 km) de la 54^{ème} édition du Tour du Limousin Nouvelle-Aquitaine a parcouru notre commune le mardi 17 août. Elle a traversé les villages de La Cour, Les Bordes, Jabreilles et La Contamine pour ensuite se diriger vers la Creuse via Saint-Goussaud. Dix-huit équipes étaient au rendez-vous de cette première étape, soit près de 125 coureurs au départ.

NB : Le Comité des fêtes a assuré et coordonné la mise en place des signaleurs sur notre commune.

Stéphane DEVARD

Les Bordes
87370 Jabreilles-les-Bordes

06 07 57 18 49

Maréchalerie

Nos acteurs locaux

L'activité de cette société est le soutien à la production animale :

- + Métier du maréchal ferrant
- + Prestation à domicile